

# **EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **DU 16 DÉCEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Madame Anne-Marie RABEC est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON (arrivée à 22h05), Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANNOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY

Était absent excusé et représenté : M. Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M. Stéphane LECHANNOINE

Date des convocations : 09 décembre 2025

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Madame le Maire ouvre la séance du conseil municipal sur :

---

### **ORDRE DU JOUR**

---

- Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal précédent
- Convention de mise à disposition de services suite aux transferts de compétences assainissement collectif et enfance-jeunesse
- Point sur le dispositif « Aller Vers » de la maison de santé
- Tonte terrains du stade Cédric Lepley
- Dossiers et travaux en cours : lotissement Bocage de l'Elle, abords du collège, carport, couverture église, parking stade, pumptrack, maison des habitants, travaux de clôture, ...
- Cérémonie des voeux et inauguration de la Maison des Associations « Jean Letourneur »
- Informations et questions diverses

Madame le Maire ajoute un point à l'ordre du jour :

- Subvention à l'Union des Commerçants et Artisans de St Clair sur l'Elle

### **DÉLIBÉRATION 2025 - N°12/01 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2025**

Il est demandé aux conseillers municipaux si des observations sont à apporter au compte rendu du 12 novembre 2025.

Le Conseil Municipal n'ayant aucune remarque à formuler, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **DÉLIBÉRATION 2025 - N°12/02 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES SUITE AUX TRANSFERTS DE COMPÉTENCES ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET ENFANCE-JEUNESSE**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en ses dispositions des article 61 à 63 ;

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

Vu les statuts de l'EPCI ;

Vu les projets de convention de mise à disposition de services figurant en annexe à la présente délibération ;

**Considérant** que, suite aux fusions de 2014 et 2017, constituant aujourd'hui Saint-Lô Agglo et aux transferts de compétences, de nombreuses conventions de mise à disposition ont été conclues entre l'Agglo et plusieurs communes membres,

**Considérant** que les termes de ces conventions ne correspondent pas toujours aujourd'hui à la réalité des prestations effectuées et qu'ils ne garantissent pas une équité entre les communes,

**Considérant** la volonté de préciser et d'uniformiser la rédaction de ces conventions,

**Considérant** la volonté de simplifier la gestion administrative et financière de ces conventions et de garantir une équité par l'application de coûts unitaires forfaitaires identiques pour des prestations équivalentes,

**Considérant** l'intérêt de conclure ces conventions pour application au 1<sup>er</sup> janvier 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

\* autorise Madame le Maire à signer les projets de convention de mise à disposition de services suivantes figurant en annexe à la présente délibération :

- \* convention de mise à disposition de services suite au transfert de la compétence Assainissement collectif
- \* convention de mise à disposition de services suite au transfert de la compétence Enfance Jeunesse

#### **DÉLIBÉRATION 2025 - N°12/03 : TONTE DES TERRAINS DU STADE CÉDRIC LEPLEY**

Madame le Maire rappelle que la commune de St Clair sur l'Elle a récupéré le stade et ses équipements au 1<sup>er</sup> septembre 2025 ainsi que le contrat tonte. Celui-ci arrive à échéance au 31 décembre 2025. Il est donc nécessaire de signer une nouvelle prestation. Un devis a été demandé à l'entreprise TSE qui effectue actuellement la tonte des terrains du stade. Le devis s'élève à 10 600 € HT soit 12 720 € TTC pour 1 an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte le devis de l'entreprise TSE pour un montant de 10 600 € HT soit 12 720 € TTC
- Autorise Madame le Maire à signer le devis et tous documents afférents au dossier.

#### **DÉLIBÉRATION 2025 - N°12/04 : SUBVENTION UCA POUR LE MARCHÉ DE NOËL**

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le versement d'une subvention d'un montant total de 423 € maximum à l'Union des Commerçants et Artisans de St Clair sur l'Elle pour l'organisation du marché de Noël le vendredi 19 décembre sur présentation des justificatifs : 100 € pour la location d'une tente, 275 € pour le repas des bénévoles et 48 € pour la boisson offerte aux chanteurs.

Cette subvention sera imputée à l'article 65748 du budget communal.

#### **DÉLIBÉRATION 2025 - N°12/05 : DÉNOMINATION DES SALLES DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS 'JEAN LETOURNEUR'**

Madame le Maire demande aux conseillers municipaux de délibérer sur le nom de la grande et petite salle de la maison des associations 'Jean LETOURNEUR'.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- à l'unanimité nomme la grande salle : « salle Jean LETOURNEUR »
- par 12 VOIX POUR et 2 ABSTENTIONS nomme la petite salle : « salle des associations ».

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés. Madame le Maire a décidé de clore la séance.

Liste récapitulative des délibérations de la séance du 16 décembre 2025		
N° délibération	Objet de la délibération	APPROUVÉE/REJETÉE
2025 - N°12/01	Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil précédent	Approuvée
2025 - N°12/02	Convention de mise à disposition de services suite aux transferts de compétences assainissement collectif et enfance-jeunesse	Approuvée
2025 - N°12/03	Tonte terrains stade Cédric Lepley	Approuvée
2025 - N°12/04	Subvention UCA pour le marché de Noël	Approuvée
2025 - N°12/05	Dénomination des salles de la maison des associations 'Jean Letourneur'	Approuvée